L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 30 mars 1909.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	66	19
Midi.....	74	23
3 P. M.....	76	24
6 P. M.....	74	23

Le Nouveau Tarif

Crée des

Mécontentements.

Il eut été étrange que le "Tarif Payne", celui qui est en discussion dans le moment au Congrès des Etats-Unis et qui est sensé répondre aux besoins du pays,—car le tarif Dingley n'y répond plus, étant trop ancien, — ne soulevât pas de nombreuses protestations.

Sénateurs et Représentants l'étudient attentivement et veulent que tout ce qui s'y trouve de nature à nuire aux intérêts de leurs Etats, de leurs commettants, en soit supprimé.

C'est là, pour quiconque observe, une occasion excellente de voir se révéler les petites faiblesses dont la pauvre nature humaine est affligée ; c'est là que se découvrent ses laideurs dont la moindre n'est pas l'égoïsme.

Parmi les premiers à s'élever contre l'injustice du nouveau tarif ont été les Représentants de la Louisiane. Ils ont vu que leur Etat y avait été quelque peu sacrifié ; qu'il y était porté atteinte à deux de ses sources principales de richesse ; et, pour sinon parer au mal, du moins en atténuer les effets, ils se sont livrés à de persistants efforts et ont fait preuve d'infiniment de tact.

D'autres Etats du Sud, comme la Louisiane, ont, eux aussi, eu à se protéger contre les désastreux effets de la loi nouvelle.

Le Président, lui-même, ne paraît pas satisfait du tarif. Sans proclamer hautement son sentiment à cet égard, le moment n'en étant pas venu, et ses relations avec le Congrès étant tout autres que celles de son prédécesseur, il le donne cependant à entendre. Il est fortement partisan d'une réduction de l'impôt sur tous les articles de première nécessité dans la vie ; et ce qui n'a pas échappé à son observation, c'est que le Tarif a été l'objet de nombreuses attaques à la Chambre des Représentants où, trouve-t-on, qu'il favorise trop les classes riches au détriment des classes pauvres.

M. Taft est opposé à l'imposition des taxes sur le thé et le café, telles que les fixe le tarif ; il croit que les huit millions de dollars que produirait le droit d'entrée sur le thé, peuvent provenir d'une autre source. Mais jamais ne laisse-t-il tomber de ses lèvres une parole qui sonnerait comme un reproche à l'endroit du corps législatif ; il veut faire bon ménage avec ce corps. M. Taft a cent fois raison. Il sait où commencent et où finissent ses pouvoirs ; il sait que s'il a des responsabilités, d'autres en ont aussi, et que le pays ne lui demandera aucun compte des erreurs des autres. Et puis, n'est-ce-pas, après tout, la politique la meilleure, la plus sage à suivre ?

L'harmonie doit régner entre tous les départements du gouvernement pour que l'Etat prospère ; et M. Taft, tout en préférant des frottements soyeux avec ceux qui sont en contact avec le Chef de la nation, ne conservera-t-il pas sa force auprès de ces gens-là ?

La politique du nouveau président est assurément la bonne. Il ne veut entrer en lutte avec personne, à moins qu'il n'y soit forcé ; aussi, son premier souci est-il d'alléger le fardeau de l'existence pour les classes ouvrières, pour ce peuple aux destinées duquel il préside. Il favoriserait une taxe sur l'héritage parce qu'elle proviendrait d'une source créée par les circonstances ; parce que ceux qui la paieraient, n'en seraient nullement gênés ; mais voilà ! plusieurs Etats l'ont introduite dans leurs statuts, et le gouvernement fédéral ne pourrait guère l'introduire dans les siens ; ce serait une double taxe qu'auraient à payer bien des gens. Là encore, M. Taft se montre respectueux de la justice, soucieux des intérêts de son peuple. Mais en général, il approuve le Tarif Payne et garde l'espoir qu'avec le rabot on parviendra à en arrondir les coins, à en faire un instrument utile au pays.

Les relations commerciales franco-anglaises.

Le "Standard" croit savoir que le ministre du commerce anglais songe à proposer à la France un traité commercial en vertu duquel la France renoncerait, vis-à-vis de l'Angleterre, à toute élévation des tarifs douaniers et reviserait même en sa faveur les tarifs actuels.

La Grande-Bretagne, en échange, s'engagerait à ne frapper d'aucun droit les navires et les marchandises françaises, avant une période d'au moins cinq ans.

Le "Times" publie une lettre de M. Churchill, ministre du commerce, qui se déclare désireux d'exposer nettement quelle est son attitude relativement à la question fiscale, notamment en ce qui concerne la politique des "représailles" douanières.

M. Churchill cite à cet effet un de ses discours dans lequel il combattit cette politique. M. Churchill dit qu'en France le génie du peuple français a produit un tarif scientifique qui constitue l'instrument de protectionnisme le plus parfait peut-être du monde entier.

La France donne déjà à l'Angleterre tous les avantages du tarif minimum, et l'emploi de "représailles douanières" de la part de l'Angleterre n'assurerait à celle-ci aucun nouvel avantage.

Les exportations étant beaucoup moins importantes pour la France que son commerce intérieur, les Français ne vont donc pas ouvrir à l'Angleterre leurs débouchés intérieurs en raison des préjudices qui peuvent être causés à leur commerce extérieur.

En mettant en avant ces considérations, M. Churchill cherchait simplement à faire ressortir l'inutilité qu'il y aurait à user de représailles fiscales contre les pays étrangers afin d'obtenir pour l'Angleterre des conditions plus favorables.

On n' passe pas.

Certains épisodes de la vie de Napoléon ont frappé au vif l'imagination populaire et sont devenus classiques. Leur diffusion d'ordinaire s'est faite par l'image : un marchand d'estampes a découvert ce sujet, a commandé un dessin, d'ordinaire lithographique, à un artiste, plutôt à un ouvrier d'art. Le succès a été grand ; il a provoqué l'imitation ou la contrefaçon et c'est par millions que les épreuves répandues par le monde ont immortalisé un trait, parfois apocryphe, mais qui ne saurait en aucun cas passer pour indifférent.

Le choix de ces épisodes, leur adoption par la nation et les nations, leur succès plus ou moins grand, la multiplicité parfois à l'infini des formules, on peut dire même leur caractère artistique rudimentaire, importent à qui veut se rendre compte des idées générales qui, sommeillant dans la conscience populaire, s'éveillent au récit d'un fait, tirent de ce fait une sorte de philosophie rudimentaire, et, d'un ensemble d'épisodes ainsi rassemblés, forment la doctrine héroïque et instituent le culte du héros.

Apocryphes ou historiques, ces anecdotes, que la conscience du peuple a triées entre des milliers, symbolisent ou quelqu'une des vertus du héros ou quelque formule proclamée par la Révolution, affirmée par l'Empire et à laquelle la nation s'est attachée avec une invincible fidélité.

Parmi ces anecdotes, celle qui se trouve le plus fréquemment reproduite par la gravure sur bois et à l'aqua-tinte, représente l'Empereur arrêté par un conscrit en sentinelle. Elle a pour point de départ un tableau d'Horace Vernet qui ne semble point avoir été exposé, qui ne figure point dans son œuvre, qui pourtant fut gravé, mais qui surtout fut contrefait. Elle plut tout de suite aux marchands de vins, qui l'accaparèrent comme enseigne. La légende : "On n' passe pas" s'appliquait à merveille aux clients qui devaient d'abord avoir pris un litre sur le comptoir. Cette signignification spéciale et viticole n'expliquerait point toutefois le succès immense obtenu par une telle scène. Une très modeste collection napoléonienne en contient plus de quarante répétitions ; de plus, on la voit sur des porte-montres, des pelotes, des cadrans, des tabatières, des boîtes de toutes les sortes, en bois, en poudre de corne ou d'écaille, en cuivre et en zinc : tous objets qui, en leur temps, furent possédés par de petites gens, coûtaient un prix très bas, mais en ceci tout dépend des bourses. Très peu de ces gravures ou de ces objets s'adressent à des gens mieux rentés. Le succès ne franchit pas un certain étiage social ; cette grande leçon d'égalité devant la loi et de respect de la consigne eût été mal comprise en certains lieux. Ce conscrit de deux sous, en allure de Jocrisse, le schako campé sur le derrière de la tête, qui mettant son fusil en travers et en appuyant la crosse sur un mur écroulé ou sur un tas, dit à l'Empereur : "Quand bien même vous seriez le p'tit Caporal, j' vous disons qu'on n' passe pas", c'est la Loi, c'est l'Egalité, c'est la consigne, pareille pour tous, et que l'Empereur n'a garde de violer. Lui qui est le chef, s'incline devant la loi dont ce petit soldat est l'exécuteur fidèle. Cela est un exemple et cela est une philosophie—une philosophie qui en vaut bien d'autres.

——

Seulement l'anecdote est-elle vraie ? Grâce aux recherches de M. le lieutenant-colonel Bois, qui a reconstitué le détail des faits et qui a retrouvé ce soldat si ferré sur sa consigne, on est assez bien instruit à présent, car il n'alla point de même jadis ; de même que sept villes se disputaient Homère, quantité de régiments cherchaient à s'attribuer ce factionnaire intrépide : d'après des inscriptions tracées sur le mur devant lequel il est placé, on peut croire qu'il appartient à la 42e (42e demi brigade) de ligne, à la 32e, à la 36e ou au 27e léger. Or, il n'est d'aucun de ces corps, mais du 17e léger.

La scène s'est passée le 3 mai 1809 : il y a cent ans. L'Empereur était en marche sur Vienne. La division Claparède, dont faisait partie le 17e léger, a attaqué, à Ebersberg, l'arrière-garde du corps autrichien du général Hiller ; et ce corps s'est, en entier, retourné contre elle : 30,000 hommes contre 7,000 La division a tenu, et à l'aide des autres du corps d'Oudinot, elle est restée maîtresse d'Ebersberg, de quatre canons et de deux drapeaux.

Une masure demeurait seule debout dans le village incendié. Napoléon s'y installa. Un carabinier du 17e léger fut mis en faction à la porte, reçut la consigne de ne laisser entrer ni sortir aucune personne qui ne fût accompagnée d'un officier d'état-major. A la nuit, l'Empereur ouvrit la porte, et, sans faire attention au "On ne passe pas" du factionnaire, marcha au-devant de lui. Le soldat alors lui cria : "Si tu fais un pas de plus, je te f.... ma baïonnette dans le ventre." On accourut de l'intérieur : des officiers, des généraux ; on entraîna le factionnaire au bivouac du corps de garde : "Tu es perdu, lui dit-on, ton affaire est claire, tu vas être fusillé." Mais voici qu'on le demande de la part de l'Empereur : "Tu peux mettre un ruban à ta boutonnière, lui dit Napoléon, je te donne la croix." Et comme le soldat répond : "Merci, mon Empereur, mais il n'y a plus de boutique dans ce pays-ci pour acheter du ruban", l'Empereur dit : "Eh bien ! prends une pièce rouge à un jupon de femme, ça fera la même chose."

Voilà l'histoire qui, on peut le craindre, s'agrémente de quelque légende en sa seconde partie.

——

Ce factionnaire se nommait Jean-Baptiste Coluche ; il était né le 30 mars 1780 à Gastins, près de Nangis, et était vigneron, lorsque, en 1805, il partit comme conscrit de l'An IX ; il fut incorporé au 17e léger, dans la 3e compagnie du 3e bataillon, avec le numéro matricule 3018. "Il était illettré et d'une intelligence peu développée," dit le lieutenant-colonel Bois ; on en peut juger à sa physionomie assez fidèlement reproduite dans les dérivés directs du tableau de Vernet et qui montre ce qu'au temps de l'Empire on appelait un Jeannot. Au surplus, Coluche n'eut point une brillante fortune ; il resta soldat de deuxième classe, bien qu'il eût fait les campagnes de Prusse (1806), de Pologne (1807), d'Autriche (1809), de Portugal et d'Espagne (1810 1813), de France (1814) et qu'il eût été blessé d'une balle à la tête à Arcis-sur-Aube.

—Mais, dit-on, il avait été décoré en 1809. Le lieutenant-colonel Bois semble le croire fermement. Pourtant le nom de Coluche ne figure point sur "l'Etat général de la Légion d'honneur", publié en 1814 et qui s'arrête au 29 septembre 1813. Il figure au contraire, avec la date réelle de la promotion, "12 mars 1814", dans "l'Annuaire de l'Odre Impérial de la Légion d'honneur pour l'année 1852". Coluche n'a point été décoré pour avoir barré le passage à l'Empereur, mais pour avoir été blessé à Arcis. Par là, la seconde partie de l'anecdote, telle que l'admet M. Bois, se trouve donc infirmée.

Coluche rentra dans ses foyers après la campagne de France ; il se maria à une payse nommée Madeleine Moreau, fut, en 1831, élu sous-lieutenant de la garde nationale du canton de Nangis et, vraisemblement vers cette époque, établit une petite auberge à l'enseigne : "On n' passe pas". Le tableau à la porte reproduisait grossièrement le tableau de Vernet et l'image populaire, mais sur la masure devant laquelle Coluche arrêtait son empereur était écrit en grosses lettres : "Maison Coluche".

Napoléon III, qui lui donna la médaille de Sainte-Hélène, le reçut à Fontainebleau, lui fit raconter ses campagnes, le présenta à l'Impératrice et au Prince impérial : Ah ! c'est madame qui est mon Impératrice, dit Coluche ; eh bien ! Sire, je vous félicite de votre choix et de votre bon goût." Il ne demanda rien, hormis les portraits de sa souveraine et du Petit Prince, mais, au retour chez lui, il trouva dans sa poche une liasse de billets de cent francs.

Il ne consentit point à quitter Gastins, lorsque les propriétaires du grand magasin de confections de la rue de Rivoli, qui avait pris pour enseigne : "A la Redingote grise," lui proposèrent 1,800 francs par an pour qu'il se tînt dans la boutique, et qu'il permît qu'on ajoutât à l'enseigne : "C'est ici que demeure Coluche."

Il mourut à Gastins, le 2 mai 1867, à l'âge de quatre-vingt sept ans. C'est toute son histoire.

Malgré son apparente jeannoterie, il n'était point tant sot, puisqu'il avait trouvé moyen d'ajouter à son aventure une croix et une conversation avec l'Empereur et de prêter à celui-ci des expressions qui avaient un air de nature. Les vieux soldats avaient de ces grâces d'état et, à rouler ainsi par l'Europe et à en faire le tour sac au dos, ils emplissaient Azor de malices. N'empêche que Coluche était un brave homme et que, s'il exploitait son enseigne et son histoire, il ne voulut point tromper les Parisiens en servant d'aboyeur à la "Redingote grise." Coluche est estimable. Vive Coluche !

FREDERIC MASSON
de l'Académie française

Oiseau bleu, couleur du temps....

Décidément la légende entre dans le domaine de la réalité. Il y a quelques années, on a vu un merle blanc dans une exposition d'aviculture ; dernièrement un explorateur rencontrait des licornes dans le centre de l'Afrique.

Maintenant, voici le tour de l'oiseau bleu, qui vient de faire son apparition en plein Paris, en chair, en os.... et en plumes. On peut le voir, depuis quelques jours, sautillant d'un arbre à l'autre, dans les allées du Père Lachaise qui avoisinent le mur des fédérés.

Sans doute, il n'est pas aussi beau que celui des contes de Perrault, mais c'est quand même un bizarre animal, long de vingt à vingt-cinq centimètres, tout bleu, d'un bleu d'azur étrange, un peu verdâtre sur le dos.

Très à l'aise dans la compagnie des pierrots et des merles, ce doit être quelque oiseau migrateur égaré, qu'un coup de vent aura abattu sur Paris.

Plusieurs chasseurs, qui l'ont regardé, ont déclaré n'avoir jamais vu semblable oiseau. Seul, l'un d'eux, croit que c'est un pétrocincle bleu, espèce très rare, propre aux Pyrénées et aux Alpes méridionales. Mais quel caprice a pu le faire remonter jusqu'à Paris, par une température pareille ?

CONFERENCE DE M. POETE.

Rappelons que c'est ce soir, à huit heures, dans une salle du Collège Newcomb et sous le patronage du Cercle Français du collège, qu'aura lieu la première conférence de M. Marcel Poëte. Le conférencier officiel cette année de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis y traitera un sujet fort intéressant : Le Pont Neuf, ou la Vie Populaire au XVIIme siècle.

La seconde conférence de M. Poëte aura lieu demain soir, à huit heures aussi, sous le patronage de l'Athénée Louisianais et dans la salle de l'Union Française. Cette fois, nous entendrons parler de Paris au temps des romantiques avec cette autorité que donnent de patientes études et une connaissance parfaite du sujet.

THEATRES.

TULANE.

Le grand comédien Nat C. Goodwin est entouré cette année d'artistes de premier ordre, de sorte que la nouvelle pièce qu'ils jouent, "The Master Hand", est rendue à la perfection.

M. Goodwin et Edna Goodrich sont vraiment remarquables dans les deux rôles principaux.

Pour la représentation de vendredi soir et les deux de samedi, M. Goodwin présentera au public "A Native Son", une nouvelle pièce écrite spécialement pour lui.

CRESCENT.

Lew Dockstader et ses ménestrels sont fêtés avec enthousiasme à chaque représentation qu'ils donnent au Crescent. Il n'est pas surprenant qu'ils obtiennent un tel succès, car ils n'ont pas de supérieurs dans ce genre.

Les chanteurs, les danseurs, les comiques de talent abondent dans la troupe de Lew Dockstader.

ORPHEUM.

Les divers numéros du programme de vaudeville de l'Orpheum sont extrêmement amusants et le public ne se lasse pas de les applaudir.

M. et Mme Gene Hughes jouent avec entrain une jolie saynète qui obtient le plus grand succès.

Tous les autres artistes sont également bons, ce qui explique la faveur constante dont jouit auprès du public néo-orléanais le joli théâtre de la rue St-Charles.

Fouren est mis en liberté

New York, 30 mars—Jean Fouren, un réfugié dont l'extradition était demandée par le gouvernement russe, et qui était détenu par le Bureau d'immigration, a été mis en liberté aujourd'hui, sur un ordre de Washington.

—o—

M. HALL McALLISTER,

L'acteur distingué qui paraît cette semaine sur la scène de l'Orpheum dans une jolie comédie intitulée "The Girl of the Times."

Conseil Municipal.

La séance régulière des membres du Conseil Municipal a été tenue hier soir sous la présidence de M. McRacken.

MESSAGE DU MAIRE.

Je soumets à votre approbation les recommandations suivantes :

Communication de E. T. Merrick School Co-operative Club relativement au pavage des trottoirs dans le voisinage de ladite école.

Communication de la Prison Reform Association relativement au legs de Mme Anna Staub destiné à l'entretien des aliénés indigents de la ville.

Communication de l'Hon. Alex. Pujol Commissaire des Edifices Publics et Sol. Bloodworth, secretaire du Louisiana Fire Prevention Bureau, relativement au système du département d'Incendie.

J'ai nommé MM. Charles F. Claiborne et Wm J. Formento, membres de la Commission de l'avenue Esplanade.

J'ai nommé M. Geo. B. Matthews membre de la Commission de la place McDonogh en remplacement de M. J. T. Hayden décédé.

J'ai nommé M. Chas J. Reilly, membre de la Commission du parc Cleveland en remplacement de A. J. Whalen, démissionnaire.

Respectueusement,
MARTIN BEHRMAN,
Maire.

Les communications contenues dans le message sont reçues et les nominations faites par le maire sont approuvées par le Conseil.

Plusieurs ordonnances, entre autres celle présentée par M. Killeen relativement à la nouvelle compagnie du gaz sont finalement adoptées, et après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

Explosion d'une lampe a pétrole.

Mme Edward Bartels, une femme de 24 ans, souffrant de graves brûlures causées par l'explosion d'une lampe à pétrole, a été transportée, hier matin, à l'Hôpital de Charité, où elle a expiré peu après son arrivée.

Mme Bartels, qui était domiciliée au no 630 rue Orange, s'était levée dans le courant de la nuit afin de chauffer du lait pour son bébé.

La lampe à pétrole dont elle se servait fit explosion et en quelques secondes la malheureuse fut entourée de flammes. Son mari qui s'était porté à son secours a été grièvement brûlé aux bras et à la face. Après avoir reçu des soins à l'hôpital il a pu regagner son domicile.

L'incendie ordonnances, provoqué par l'explosion a été rapidement éteint par les pompiers, non sans avoir quelque peu endommagé le mobilier.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No. 95. Commencé le 8 déc. 1908

LA Princesse Noire

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR PAUL MARGUERITTE

DEUXIÈME PARTIE

LA VENGEANCE DU MARQUIS

XXXIV

LA DÉLIVRANCE

(Suite et fin)

—Envoyez-moi le livre convenu aujourd'hui.

—A quelle heure ?

—A une heure.

—Rue Saint-Honoré, 70, n'est-ce pas ?

—C'est cela, Saint-Honoré, 70.

Et soigneusement, madame Seymour avait noté le numéro de la rue.

A une heure, elle s'y trouvait avec le petit Jacques, attendait fébrilement l'auto, la main à la portière.

A une heure cinq, une femme s'élançait sur le marchepied ; c'était Aurore, toute bouleversée d'émotion.

Doddy avait démarré.

Et depuis on roulait, lentement, prudemment d'abord dans Paris, puis plus vite et encore plus vite sitôt hors la barrière.

Pour dépister les soupçons et toute "filature," au lieu de foncer sur le Havre, l'auto roulait vers le Midi : on verrait bien si l'on était suivi.

Si on ne l'était pas, il serait temps de virer et de remonter sur la droite.

Si on l'était, on verrait à tromper la poursuite.

Par malheur, on l'était, et malgré toute la vitesse donnée par Doddy, l'autre auto gagnait du terrain.

A Melun, il avait fallu ralentir, M. de Morailles en avait profité pour reprendre de l'avance, ce qui lui avait attiré de son compagnon cette remarque :

—Prenez garde, monsieur le marquis, excès de vitesse ! Nous sommes en contravention.

M. de Morailles avait haussé légèrement les épaules.

Son impatience haineuse, son désir furieux de remettre sa griffe sur Aurore s'étaient comme enragés. Aussi, lorsqu'un des espions à son service était accouru lui dire que madame Seymour, — il l'avait vue en suivant Doddy, qui se faisait apporter des bidons d'essence, — allait probablement sortir en auto, M. de Morailles, sans même attendre que son chauffeur fût prêt, avait sauté sur le siège, emmenant l'inspecteur de la sûreté qui, chargé de retrouver la marquise, venait justemet lui apprendre l'inutilité de ses recherches.

Persuadé que madame Seymour, malgré son inaction apparente, avait pris part à l'enlèvement d'Aurore, et devait rester de connivance avec elle, il s'était embusqué à cinquante mètres de la maison de l'Américaine, prêt à la suivre, ce qu'il avait fait dès que Doddy avait démarré.

Il avait éprouvé une joie féroce de chasseur à l'affût du gibier, en reconnaissant, dans la silhouette très enveloppée et emmitouflée qui s'enfermait dans l'auto de madame Seymour devant le 70 de la rue Saint-Honoré, une forme bien connue : Aurore !

Cette fois, il la retrouvait, et déjà il croyait la tenir.

Aurore ! Et il saurait bien ne pas la perdre !

Lorsqu'il avait appris par le docteur Crux, la disparition de sa femme, un instinct de meurtre s'était réveillé en lui. Non ! il n'était pas possible que sa proie lui échappât ! Toute la férocité héréditaire de sa race, des grands ancêtres-fauves, chasseurs, guerriers, avait charrié comme du plomb fondu dans ses veines.

Oh ! ressaisir cette femme et lui infliger de nouveau l'affreux martyre, la réduire à hurler son désespoir et à s'arracher le visage avec ses ongles, en faire une véritable folle parmi les fous, un être hagard, dépouillé de toutes les grâces de la femme, une affreuse épave, rebus et dégoût de l'humanité !

Dire qu'elle était là, à quelques cents mètres de lui ! Dire qu'elle tenait dans ses bras ce fils exécré, ce bâtard maudit, légitimé par doi et mensonge, cet exécrable fruit de l'adultère, ce portrait vivant du mort et d'elle-même !

A certaines minutes, sa soif de vengeance altérait son gosier d'un goût de sang. Combien il eût donné pour voir l'auto rivale déraper, panacher, en un écrasement rouge !

Jamais cavalier forçant une biche apeurée et sentant palpiter d'avance ses narines au sauvage plaisir d'enfoncer son couteau de chasse dans le corps de la pauvre bête, n'éprouva une ivresse comparable à celle du marquis déchaînant la vitesse de son coursier de métal, de cette énorme bête frémissante et souple qui dévorait la route et semblait animée elle aussi d'une âme frénétique.

Déjà le carrefour de Belle-Croix ! Sans un regard à la forêt magnifique, le marquis ne songeait qu'à se coller côte à côte de l'auto poursuivie, à la dépasser, à lui barrer le passage.

Dans son élan de poursuite, il faillit "emboutir" une voiture, puis un piéton.

Pour la seconde fois, l'agent de la sûreté — (un scrupule lui était-il venu devant cette poursuite sauvage d'un homme contre deux femmes et un enfant ?) — dit à M. de Morailles avec insistance :

—Ralentissez, je vous prie. Je ne puis décemment partager un mépris aussi flagrant des règlements et m'exposer à un procès-verbal ou à un accident.

M. de Morailles se retourna vivement vers lui :

—Si vous avez peur....

—Je n'ai pas plus peur qu'un autre, dit le policier, dont la grosse figure à moustache devint grave, tandis qu'un froncement de sourcil accusait son mécontentement....

—Alors ne m'énervez pas, de grâce, en ce moment....

Et il gagna encore encore trente mètres, puis dix mètres. Et tout à coup un cri de joie sauvage lui échappa, il rejoignait, il atteignait l'auto de madame Seymour.

Doddy, qui s'irritait de plus en plus, monologuait selon sa coutume :

—Je voudrais bien voir la binette de celui qui accompagne son excellence monsieur le marquis. Il porte un masque aussi, ce gros là ; pourtant il a sous sa peluche une déguine qui ne m'est pas inconnue.

"Gredin, va !.... Si je pouvais leur jeter des clous sous les pneus ou des tessons de bouteilles. Malheur, c'est qu'ils se collent à nous !

"Eh ! bon sang de bon sang, qu'est-ce qui m'arrive ? La panne ? Ça ne serait pas à faire, Irma !.... Si ! tonnerre de Brest ! La voilà, la voilà bien, la fâcheuse panne !....

"Fichus ! N'y a pas !

"Mais le premier qui nous touche, je lui envoie la canne électrique dans l'estomac et lui tribouille la cornemuse qu'il m'en dira des nouvelles !

Madame Seymour eut la même idée, et d'instinct, voyant l'auto s'arrêter, chercha la tige métallique à poignée de porcelaine qui, en Italie déjà et à plusieurs autres occasions, l'avait sauvée de l'agression des malandrins.

Au même moment, comme un coup de foudre, l'auto du marquis passait, frôlant la leur. Elle rasa le fossé de si près qu'elle fit une embardée terrible, remonta sur le talus, et alla se jeter contre un arbre qui craqua du haut en bas.

Seconde tragique ! L'énorme bête de bois et de métal renversée dans un tourbillon de fumée, les deux hommes précipités sur le sol.

Un seul se releva au bout d'un moment, meurtri et chancelant. Son masque s'était détaché ;

—Bon Dieu, s'écria Doddy suffoquée, mais c'est feu Trachet, mon ex-mari !

Elle ajouta incorrigible :

—Ah bien, ça ne lui a pas porté bonheur !

M. de Morailles demeurait gisant et inerte, la face contre terre.

L'inspecteur Trachet se pencha vers lui, puis se releva en élargissant les bras qu'il laissa retomber. Et comme madame Seymour s'approchait, dans un sentiment malgré tout de compassion, il l'arrêta d'un geste de pitié pour celui qui, désormais, ne ferait plus de mal à personne.

—Ne regardez pas, madame...

Mais madame Seymour avait vu. La tête du marquis s'était fracassée contre l'arbre, et son crâne n'était plus qu'une horrible bouillie sanglante.

Aurore et Jacques descendaient à ce moment de l'auto tout chavirée. Madame Seymour les arrêta et dit à son amie :

—Tout est fini. Il y a un destin.... Justice est faite !.....